

NOTE

SUR

QUELQUES ORTHOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

D'EUROPE.

Par M. A. YERSIN.

(Séance du 28 Décembre 1859.)

1. **FORFICULA ARACHIDIS.** — Pl. 10, fig. 33-35. — Couleur de poix. Tête noire, antennes de 12 à 14 articles, fauves à la base. Pronotum bordé de fauve; élytres noires, quelquefois bordées de fauve postérieurement. Pattes ferrugineuses ou testacées; base des cuisses ordinairement tachée de noir; abdomen lisse, glabre, plis des 2^e et 3^e segments distincts, dernier segment du mâle quadrangulaire, avec une fossette au milieu près du bord postérieur; 8^e segment ventral du mâle demi-circulaire, échancré peu profondément au sommet. Lamé anale du mâle saillante à la base interne de la pince, demi-polygonale. Pince du mâle petite, arquée, ferrugineuse, quelquefois noire au milieu, grossièrement ponctuée, avec une dent interne au deux tiers, à partir de la base. Dernier segment dorsal de la femelle comme celui du mâle; 6^e segment ventral de la femelle demi-circulaire, non échancré, lamé anale étroite, visible en dessous à la base interne de la pince; celle-ci courte, un peu arquée vers son sommet, branches un peu entrecroisées. — Long. du ♂ et de la ♀, 8 mill.; pince du ♂, 2 à 2 1/2 mill.; de la ♀, 1 3/4 mill. — Marseille.

De la longueur de la *Forficula albipennis* Meg., mais un peu plus large, brun de poix en dessus, plus clair en dessous. Tête noire en dessus; occiput quelquefois brun rougeâtre. Antennes de douze à quatorze articles, atteignant à peine l'extrémité postérieure des élytres lorsqu'on les replie sur le dos; premier article cylindrique, second très court, troisième plus long et plus grêle que chacun des deux suivants, un peu obconique, quatrième et cinquième courts, obconiques, ainsi que les suivants qui s'allongent et s'atténuent vers le sommet de l'antenne; le dernier presque cylindrique; les deux premiers articles et la base du troisième sont roux testacés, les suivants d'un roux brunâtre plus ou moins foncé, quelquefois presque noirs, d'autres fois à peine plus foncé que les premiers. Pronotum presque carré, légèrement arrondi en arrière, bords latéraux et postérieurs plus pâles que le disque, translucides. Elytres un peu plus longues que le pronotum, couleur de poix, bord postérieur ordinairement moins foncé, rarement la base seule est brun noirâtre, le reste ferrugineux, bord latéral réfléchi, noirâtre. Ailes entièrement recouvertes par les élytres, invisibles dans le repos. Pieds ferrugineux; base et partie supérieure des cuisses quelquefois brunâtres; Abdomen brun noirâtre, lisse, glabre, excepté le bord postérieur de tous les segments qui est hérissé d'une rangée de poils très courts, serrés et de couleur fauve; chez le mâle, la partie dorsale des quatrième, cinquième et sixième segments, à ponctuation fine et très serrée, les autres segments à peine ponctués; dans la femelle, pas de ponctuation sensible; segments ventraux du mâle finement ponctués, ceux de la femelle lisses; replis latéraux des deuxième et troisième segments distincts. Dernier segment dorsal du mâle (*a*, fig. 34) grand, quadrangulaire, transversal, ferrugineux foncé, avec une fossette médiane près du bord postérieur, et deux éminences peu distinctes de chaque côté à la base des branches de la pince, bord postérieur tronqué, droit. Dernier segment dorsal de

la femelle trapézoïdal, plus étroit à son bord postérieur qui est finement ponctué, même fossette médiane que dans le mâle. Huitième segment ventral du mâle grand, demi-circulaire, atteignant la base de la pince, le sommet avec une échancrure large, peu profonde; sixième segment ventral de la femelle (*a*, fig. 35) grand, demi-circulaire, atteignant la base de la pince, arrondi au sommet, sans échancrure; lorsqu'il est un peu soulevé, il laisse voir le dernier segment ventral, dont le bord postérieur est échancré au milieu. Pince du mâle (*b*, fig. 35) petite, à branches écartées à la base, arquées et se rencontrant au sommet, quelquefois entièrement ferrugineuse, d'autres fois noire, sauf la base et le sommet qui sont rougeâtres; aux deux tiers, à partir de la base, elles présentent une petite dent interne, obtuse. Leur surface est grossièrement ponctuée, surtout en dessous. Lane anale du mâle (*c*, fig. 35) un peu prolongée entre les bases des deux branches de la pince, demi-polygonale, avec quatre angles distincts presque épineux. Pince de la femelle (*b*, fig. 35) plus courte que celle du mâle, inerme, branches presque contiguës à leur base, un peu écartées dans leur milieu, arquées à leur sommet et quelquefois entrecroisées, leur bord interne est rugueux, denticulé près de la base. Lane anale de la femelle (*c*, fig. 35) étroite et assez allongée, visible en dessous seulement.

Cette Forficule a été trouvée dans le mois d'octobre à Marseille, par M. Raymond, qui l'a prise sur les quais au milieu d'un chargement d'Arachides. Il est probable, d'après cela, qu'elle est d'origine exotique.

La *Forficula arachidis* se distingue de la *Forficula albipennis* Meg., dont elle est très voisine, par sa couleur plus foncée, son corps glabre, la pince plus courte et la position de l'épine interne qui est, dans le mâle, plus près du sommet; dans la femelle, la pince est aussi plus arquée.

2. MANTIS BREVIPENNIS. — Pl. 10, fig. 36-40. — *Petite*,

jaunâtre; mâle plus pâle que la femelle. — Mâle, tête petite avec une bande transversale brune, yeux aigus, ocelles peu saillants; pronotum court, un peu dilaté près du milieu; élytres courtes, atteignant à peine la base de l'abdomen; ailes plus courtes que les élytres, incolores; jambes et tarses des pattes antérieures à peine plus longs que la cuisse; pattes médianes et postérieures hérissées d'une pubescence longue et serrée, premier article de leurs tarses pas plus long que le second. Abdomen étroit, à côtés parallèles, velu; lame suranale petite, triangulaire; lame sous-génitale, grande, rétrécie au sommet; stylets courts, velus. Cercis beaucoup plus longs que la lame sous-génitale, à articles cylindriques, velus. — Femelle, à peine plus grande que le mâle; tête, pronotum et élytres de même forme; ailes brunes; pattes médianes et postérieures à pubescence peu serrée et courte; lame suranale petite, triangulaire; lame sous-génitale grande, comprimée au sommet; cercis aussi longs que la lame sous-génitale, presque moniliformes, velus. — Long. du ♂ et de la ♀, 24 à 25 mill. — Hyères.

Petite, étroite, dans les deux sexes, testacée ou d'un brun très clair à l'état desséché. — Mâle (pl. 10, fig. 36). Tête petite, marquée d'une ligne transversale brune sur le vertex, allant d'un œil à l'autre; yeux (fig. 38) terminés par une pointe aiguë; ocelles peu saillants. Antennes de la longueur de la tête et du thorax, fauves à la base, brunes au sommet. Pronotum de la longueur du méso et du métanotum réunis, un peu dilaté antérieurement près du milieu, plus étroit en arrière qu'en avant, légèrement rebordé, marqué d'un sillon qui dessine une sorte de cercle dans son tiers antérieur. Elytres pas plus longues que le méso et le métanotum réunis, atteignant l'origine de l'abdomen, couleur de corne et translucides, excepté à leur bord externe qui présente une lisière étroite, d'un blanc opaque. Ailes plus courtes que les élytres, nullement colorées, trans-

parentes. Pattes testacées, jambes de la deuxième et troisième paires et sommet des hanches antérieures verdâtres; hanches antérieures sans épines distinctes; cuisses antérieures de la longueur du pronotum; lorsque le tarse du même membre est replié le long de la cuisse, il ne la surpasse en longueur que de son article terminal; les deux dernières paires de pattes couvertes d'une pubescence longue, fine et serrée; cuisses et jambes de ces pattes tachetées de points bruns; premier article de leurs tarses à peine plus long que le second. Abdomen déprimé, velu, largement rebordé latéralement, brunâtre le long de la ligne médiane. Lane suranale petite, triangulaire; cercis (*c*, fig. 39) velus, plus long que la lane sous-génitale, à articles allongés, aplatis, moniliformes, le dernier allongé, fusiforme; lane sous-génitale (*b*, fig. 37) très grande, plus longue que large, rétrécie près de son sommet, qui porte deux stylets (*e*, fig. 39) velus sur le prolongement de deux carènes courtes.

Femelle (fig. 37). Je rapporte avec doute à cette espèce une femelle provenant de la même localité, qui a tous les caractères que nous venons d'énumérer; même forme et coloration de la tête, yeux aigus, ocelles à peine visibles, pronotum légèrement plus large et plus long que celui du mâle, mais beaucoup plus étroit et plus long que celui de la *Mantis decolor* Charp. Elytres atteignant à peine la base de l'abdomen; quant aux ailes, elles diffèrent de celles du mâle parce qu'elles sont colorées en brun jaunâtre, les quatre pattes postérieures diffèrent aussi de celles du mâle par leur pubescence courte et peu serrée. Abdomen un peu plus large que celui du mâle, à bords latéraux parallèles, presque glabre en dessus, un peu pubescent en dessous. Lane suranale (*a*, fig. 40) petite, triangulaire, velue, avec une carène médiane peu saillante, lane sous-génitale (*b*, fig. 40) grande, velue, comprimée postérieurement, puis prolongée en un appendice atténué, plus long et plus grêle

que dans les *Mantis Spallanzani* Rossi et *Mantis decolor* Charp. ; cercis (c, fig. 40) aussi longs que la lame sous-génitale, très velus, presque moniliformes.

Je dois les deux sexes de cette Mante à M. Raymond, qui l'a trouvée dans les environs de Hyères.

Cette Mante forme certainement une espèce bien distincte de la *Mantis Spallanzania* Rossi et de la *Mantis decolor* Charp. En laissant de côté le caractère de la brièveté des élytres et des ailes, dans le mâle, la forme de la tête, dont la ligne frontale est concave, le peu de saillie des ocelles, les yeux aigus, le pronotum plus long et plus étroit, les tarses antérieurs plus courts, la villosité des pattes médianes et postérieures et la longueur des cercis, ne permettent pas de confondre ce mâle avec ceux des deux espèces voisines. — La femelle ne pouvait être confondue qu'avec celle de la *Mantis decolor*, mais encore ici la forme de la tête et des yeux, la longueur du pronotum, la forme de la lame suranale et la longueur des cercis, suffisent pour démontrer que l'on a affaire à une espèce distincte.

3. *BACILLUS ROSSII* Fab. — Cette espèce présente des variations assez prononcées pour qu'en n'ayant sous les yeux que des individus présentant les états extrêmes, l'on puisse croire à deux espèces distinctes. Ayant eu à ma disposition un assez grand nombre de femelles de cette espèce à l'état parfait et beaucoup de larves, j'ai pu suivre ses variétés et trouver assez d'états intermédiaires de l'une à l'autre pour me convaincre qu'il est impossible d'assigner des caractères fixes qui permettent de subdiviser cette espèce.

Parmi les caractères auxquels on serait disposé, *à priori*, à accorder quelque importance, nous citerons ces singuliers tubercules verruciformes, sur la ligne médiane du dos, dont on trouve deux sur le pronotum et un sur le bord postérieur de chacun des segments suivants, jusqu'au quatrième

et même au sixième abdominal. Ces tubercules sont déjà très distincts sur des larves de quatre centimètres de long. Dans certains individus, on a peine à trouver des vestiges de ces tubercules, même à l'état parfait. La présence ou l'absence de ces appendices se lie ordinairement au développement des épines des cuisses, particulièrement de celles de la première paire. Les Bacilles à forts tubercules, sur le dos, ont ordinairement de une à cinq épines, bien distinctes, sous les cuisses antérieures; au contraire, ceux chez lesquels les tubercules du dos sont effacés, n'ont pas d'épines bien distinctes aux cuisses antérieures. Le nombre et la disposition des épines des deux autres paires de pattes sont loin d'être constantes; elles varient parfois dans le même Bacille. C'est ainsi que l'une des femelles que j'ai examinée à l'état parfait a la cuisse droite de la deuxième paire complètement inerme, tandis que celle de gauche de la même paire présente trois et quatre épines bien distinctes sur les deux carènes inférieures.

D'après Serville, le nombre des articles des antennes varie, dans cette espèce, de dix-neuf à vingt-deux. J'ai trouvé chez plusieurs Bacilles ces organes formés de vingt et un, sur un autre de dix-neuf articles mais pas d'autres nombres chez les adultes. Dans les Orthoptères, qui à l'état parfait sont munis d'organes du vol, même rudimentaires, on peut toujours distinguer aisément, à la position de ces organes, la larve de l'insecte adulte. Dans les Bacilles, ce caractère manque complètement, les deux sexes étant complètement aptères. Peut-être les antennes pourront-elles fournir ici d'utiles indications. Dans l'insecte parfait, comme dans la larve, les deux premiers articles présentent des formes spéciales. Le premier plus grand que les autres, est déprimé et s'articule dans une cavité de la tête qui lui permet des mouvements de haut en bas; le second article est sphéroïdal et se prête particulièrement aux mouvements

latéraux, de là la grande mobilité de ces organes (1). Les sept ou huit articles suivants sont ordinairement cylindriques ou légèrement obconiques, le troisième à partir de la base de l'antenne et le neuvième ou le dixième sont ordinairement plus longs que les autres. Enfin les articles restants, à partir du dixième exclusivement, sont plus ou moins moniliformes et alternativement plus longs et plus courts; le dernier est cylindrique et d'une longueur double ou triple du précédent (pl. 10, fig. 1). Dans les femelles, arrivées à l'état parfait, l'antenne entière est aussi longue que la tête et le prothorax réunis; elle est toujours plus courte dans les larves. En examinant les antennes d'un grand nombre de celles-ci, j'ai cru remarquer que les articles moniliformes sont en général distincts de bonne heure et varient peu dans la succession des âges ou mues, tandis que les articles cylindriques changent notablement d'aspect et deviennent d'autant plus longs et plus distincts que l'on se rapproche de l'état parfait (Pl. 10, fig. 2). Je serais donc disposé à indiquer comme caractère pouvant servir à distinguer la femelle (2) adulte du *Bacillus Rossii*; les antennes de la longueur de la tête et du prothorax, avec les articles compris du troisième au dixième, inclusivement, cylindriques et presque aussi longs que larges.

Il paraît probable, d'après les observations précédentes, que l'élongation des antennes se fait particulièrement par les articles du milieu de l'organe et que le sens dont ces organes sont le siège est particulièrement localisé dans les derniers articles.

(1) Dans la plupart des Orthoptères les antennes présentent la même disposition.

(2) Je n'ai pas vu le mâle.

4. **EPHIPPIGERA MACULATA** Mihi. — Pl. 10, fig. 3-6. — *Petite, verte ou brune jaunâtre dans l'individu sec. — Tête pâle; tubercule supérieur du vertex sillonné, l'inférieur petit, conique; antennes très longues, annelées de brun. Pronotum court, brusquement rabattu sur les côtés, tuberculeux, rugueux, partie antérieure avec trois sillons transverses, postérieurement relevé en voûte convexe. Elytres réticulées, jaunes; disque et bordure externe avec des taches carrées; noires. Pattes, dans la femelle, ponctuées de taches arrondies, noires ou brunes; cuisses postérieures courtes. Lame suranale du ♂ grande, avec un lobe médian arrondi, sillonné longitudinalement et déprimé au sommet. Cercis du ♂ un peu plus longs que la lame suranale, avec une pointe interne noire près du sommet. Lame sous-génitale du ♂ grande, à deux côtes avec une échancrure arrondie et peu profonde au sommet. Oviscapte de la ♀ de la longueur de l'abdomen un peu recourbé et finement dentelé au sommet. Lame sous-génitale de la ♀ avec une large échancrure arrondie et peu profonde au sommet. — Long. du ♂ et de la ♀, 22 à 23 mill dans les individus desséchés; oviscapte de la ♀, 14 à 15 mill. — Sicile.*

Petite, corps entièrement vert ou d'un brun jaunâtre après la mort. Tête pâle unicolore; mandibules plus pâles que le reste de la tête; labre plus foncé, surtout à la base; yeux petits, globuleux, jaunâtres; antennes très longues, de la couleur du corps, annelées de brun; tubercule supérieur du vertex sillonné, plus grand que l'inférieur. Pronotum court, grossièrement rugueux, tuberculeux, à côtés latéraux brusquement rabattus; trois sillons transverses le divisent antérieurement, le premier peu profond et un peu arqué près du bord antérieur, le second, le plus profond, grand, semi-lunaire, le troisième à la base de la partie élevée; partie postérieure en voûte avec la carène médiane peu distincte et les carènes latérales tuberculeuses et saillantes an-

térieurement; les côtés rabattus peu sinueux, bord postérieur faiblement rebordé, légèrement échancré au milieu. Elytres en voûte, plus convexes dans le ♂ que dans la ♀; bords extérieurement finement réticulés et jaune grisâtre avec une série de taches noires, quadrangulaires, disque noir. Pattes de la couleur du corps, les cuisses de la ♀ sont tachées de points arrondis noirs et bruns dans le seul individu de ce sexe que je possède. Cuisses postérieures longues de 15 millimètres dans le ♂, de 18 dans la ♀, très peu renflées et un peu épineuses en dessous près du genou. Lane suranale du ♂ (*a*, fig. 4) grande, formant au milieu un lobe arrondi prolongé entre les cercis, avec un petit sillon longitudinal dans son milieu, aboutissant à une dépression au sommet du lobe. Cercis du ♂ (*b*, fig. 4) courts, pubescents, dépassant un peu le lobe médian de la lane suranale, légèrement courbés en dedans avec une forte épine à son bord interne près du sommet, noire et glabre. Lane sous-génitale du ♂ (*c*, fig. 4) grande, triangulaire, à deux côtes aboutissant aux stylets, avec une échancrure arrondie et peu profonde à son sommet; stylets de grandeur moyenne, courtement velus. Lane suranale de la ♀ étroite, un peu sinuée à son bord postérieur. Oviscapte (*c*, fig. 6) de la longueur de l'abdomen, légèrement recourbé en dessus et finement denticulé à son sommet. Lane sous-génitale (*c*, fig. 5) de grandeur moyenne avec une large échancrure arrondie et peu profonde au sommet.

Elle se trouve en Sicile dans les environs de Palerme.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*Ephippigera elegans* Fisch. Fr. par la forme de ses pièces génitales telles que les a décrites et figurées M. Fischer; toutefois elle en diffère par sa taille plus faible, par le pronotum beaucoup plus court, par la lane sous-génitale du ♂ beaucoup moins échancrée, enfin par l'oviscapte de la ♀ aussi long que l'abdomen.

5. **MECOMENA BREVIPENNIS** Mihi. — Pl. 40, fig. 7-9. — Entièrement verte, avec une ligne médiane jaune sur la tête et le thorax et ne diffère de la *Mecomena varia* Fab. que par ses élytres rudimentaires atteignant à peine la base de l'abdomen et par sa lame sous-génitale arrondie, nullement prolongée en pointe longue sur la base de l'oviscapte. ♀. — Long. du corps ♀, 12 à 14 mill. (desséché); oviscapte long de 7 à 8 mill. — Hyères.

Corps entièrement vert d'herbe; sommet de la tête parcouru par une ligne longitudinale jaune; yeux bruns; antennes de la même couleur que le corps, marquées de sept à huit points bruns, deux ou trois fois plus longues que le corps et couvertes de poils très courts. Pronotum lisse, avec une ligne médiane jaune adjacente postérieurement à deux taches brunes. Elytres (e, fig. 8) entièrement vertes, très courtes, atteignant à peine la base de l'abdomen, grossièrement réticulées, veinées. Ailes? Abdomen allongé. Lame suranale de la ♀ trigone; dernière lame dorsale de l'abdomen de la ♀ fort déprimée au-dessus de la lame suranale et légèrement cordiforme à son bord postérieur. Oviscapte un peu plus long que l'abdomen, courbé en dessus et un peu taché de brun à l'extrémité. Lame sous-génitale de la ♀ (c, fig. 9) assez grande, demi-circulaire, recouvrant la base de l'oviscapte sur laquelle elle dessine une ligne un peu sinueuse, nullement prolongée en pointe comme dans la *Mecomena varia* Fab. (fig. 40). — Mâle inconnu.

J'ai reçu cette espèce de Hyères, où elle a été trouvée par M. Raymond.

La *Mecomena brevipennis* se distingue très facilement de la *Mecomena varia* par ses élytres rudimentaires et surtout par la forme de la lame sous-génitale de la ♀ qui manque de ce prolongement particulier à la base de l'oviscapte; de plus, la *Mecomena brevipennis* est un peu plus petite et son

oviscapte un peu plus arqué et moins aigu à l'extrémité. Pour tous les autres caractères, il y a une telle ressemblance entre les deux espèces que sans la différence des lames sous-génitales j'aurais hésité à faire une espèce distincte de cette Locustidée, à cause du peu d'importance du caractère tiré des élytres. Du reste, la position normale de ces derniers organes prouve que l'insecte qui m'a servi de type a bien achevé ses métamorphoses. Il sera bien intéressant de découvrir le ♂ pour voir s'il est dépourvu d'organe stridulant, comme dans l'espèce déjà connue de ce genre.

6. *PTEROLEPIS BRISOUTII* Mihi. — Pl. 10, fig. 11-16. — *Brun varié de jaune en dessus, jaunâtre en dessous. Tête, face pâle, de chaque côté une large bande noire partant de la cavité antennaire, passant derrière les yeux et se prolongeant sur tout le thorax. Pronotum lisse, marqué d'un sillon transverse antérieur et d'un second sillon en forme de V surmonté de deux points, un peu ponctué postérieurement; lobes latéraux largement bordés de blanc. Elytres du ♂ dépassant le pronotum, appliquées exactement sur le dos; celles de la ♀ dépassant à peine les bords latéraux du pronotum. Quatre cuisses des pattes antérieures tachées de noir à leur base, des épines courtes de la même couleur au bord antéro-inférieur et un anneau noir au-dessus du genou. Jambes, des mêmes membres, tachées de noir à la base des épines. Pattes postérieures très longues; cuisses variées de brun, de blanc et de noir; épines inférieures des cuisses et des jambes noirâtres; épines postérieures des jambes serrées, pâles à leur base, brunes au sommet; appendices inférieurs des tarsi aussi longs que le premier article. Lame suranale du ♂ grande, triangulaire, profondément échancrée; cercis du ♂ longs, inermes en apparence, légèrement courbés en dedans; lame sous-génitale du ♂ naviculaire, bicarénée, plus courte que les cercis; stylets*

grands, velus. *Lame suranale* de la ♀ plus petite et de même forme que celle du mâle; *oviscapte* droit, plus court que le corps; *lame sous-génitale* largement et peu profondément échancrée. — Long. du ♂, 20 mill.; de la ♀, 25 mill.; *oviscapte*, 17 à 19 mill. (insectes desséchés). — Sicile.

Dessus du corps brun, varié de jaunâtre, face et côtés du corps avec une large bande d'un blanc jaunâtre séparée du dos par une zone brun noirâtre. Tête un peu déclinée; face, bouche et côtés blancs, jaunâtres, ainsi que le sommet du vertex; dessus de la tête et occiput variés de brun, jaunâtres; bords antérieurs et latéraux du sommet du vertex, cavité antennaire, bords des yeux et large bande postérieure à ceux-ci d'un noir luisant, deux points de la même couleur sur le milieu de la face et deux autres à la base interne des mandibules. La bande noire postérieure aux yeux est bordée au-dessus d'une ligne d'un blanc jaunâtre qui la sépare du vertex; yeux de grandeur moyenne, médiocrement proéminents et brunâtres; antennes deux ou trois fois plus longues que le corps, brunâtres, les deux premiers articles d'un noir luisant antérieurement, avec une bande longitudinale brune postérieurement, base du troisième article marquée de noir. Palpes maxillaires allongées, jaunâtres, avec une tache demi-annulaire, noire, luisante à la base inférieure de chaque article et une autre de même couleur au sommet du dernier. Pronotum (*a*, fig. 12) long de sept millimètres, assez prolongé en arrière, lisse en avant, un peu ponctué dans son tiers postérieur; le lobe latéral grand, tout le sommet blanc jaunâtre, le reste du lobe réfléchi, parcouru longitudinalement par une bande noire sur le prolongement de celle de la tête; le bord antérieur du pronotum est très finement rebordé avec une tache noire au milieu accompagnée de chaque côté de blanc jaunâtre; les bords latéraux et postérieurs distinctement rebordés, ce dernier bord noir avec deux parties blanc jaunâtre de cha-

que côté du milieu ; le dos est marqué antérieurement d'un léger sillon transverse interrompu au milieu ; vers le centre du disque un second sillon en forme de V, avec deux points enfoncés peu distincts au-dessus ; tiers postérieur de la partie dorsale avec une légère carène médiane. Elytres (*b*, fig. 12) du ♂ dépassant le pronotum de deux millimètres et demi, exactement appliquées sur le dos et en présentant sa convexité ; bord externe et sommet arrondis ; bord interne sinueux ; moitié externe du disque marquée de trois nervures longitudinales bien distinctes, divergentes au sommet et de couleur brune ou noirâtre, plus foncées que le reste de l'élytre, organe stridulant distinct, d'un jaune brunâtre assez clair. Elytres de la ♀ dépassant à peine les bords latéraux du pronotum. Ailes des deux sexes nulles ou indistinctes. Pattes de la couleur du corps ; toutes les cuisses avec une ou deux petites taches inégales à leur base supérieure, celles des deux premières paires marquées d'un anneau noir au-dessus du genou ; deux à quatre taches noires à la base ; épines courtes et obtuses sur la carène antéro-inférieure des cuisses de la première paire, des taches analogues sur celles de la seconde paire qui n'a ordinairement qu'une épine de distincte. Cuisses postérieures, brunes en dessus, variées de blanc et de brun noirâtre sur les deux faces latérales, plus obscures près du genou, blanchâtres en dessous avec une double rangée d'épines noires. Jambes des deux premières paires de pattes d'un blanc jaunâtre avec des taches noires à la base des épines et quelquefois des anneaux incomplets de la même couleur près de chaque extrémité. Premier et troisième articles des tarses des mêmes membres d'un brun noirâtre en dessus, les deux autres articles jaunâtres. Pattes postérieures très longues, cuisses de 23 à 25 millimètres de long, très renflées à leur base, atténuées dès le milieu ; jambes aussi longues que les cuisses, munies d'une double rangée d'épines courtes et très serrées sur les carènes postérieures, blanc jaunâtre à la

base, un peu brunâtre au sommet; deux autres rangées d'épines sur les carènes antérieures, fines, peu serrées, brunes, et s'appuyant sur autant de taches noirâtres; ordinairement un anneau de la même couleur à la base de la jambe. Tarses postérieurs ordinairement de la couleur de la jambe avec les deux appendices inférieurs aussi longs que le premier article. Abdomen brun en dessus, jaunâtre en dessous; carène médiane distincte; partie dorsale des deux derniers segments et lame suranale du mâle couverte d'une pubescence longue, fine et blanche. Lame suranale du mâle (*a*, fig. 13) grande, transverse, triangulaire, avec une profonde échancrure au milieu apical qui la divise en deux lobes aigus. Cercis du mâle (*b*, fig. 13 et 14) grands, velus, coniques, un peu courbés en dedans, paraissant inermes parce que leur épine interne placée près de la base est recouverte par la lame suranale. Lame sous-génitale du mâle (*c*, fig. 13) finement velue; surtout sur les bords, moins longues que les cercis, un peu naviculaire avec deux carènes bien distinctes aboutissant aux stylets, échancrure apicale peu profonde. Stylets longs, velus. Lame suranale de la femelle plus petite que celle du mâle et de même forme, échancrure moins large et moins profonde. Cercis de la femelle droits, coniques, assez longs. Oviscapte (fig. 15) droit, pas plus long que l'abdomen, plus large dans son tiers basilaire que dans le reste de sa longueur et terminé en pointe aiguë. Lame sous-génitale de la femelle de grandeur médiocre avec une échancrure assez large et peu profonde qui la divise en deux lobes médiocrement prononcés, à sommets un peu obtus.

Environs de Palerme en Sicile. Dédié à M. Louis Brisout de Barneville.

Cette espèce appartient au genre *Pterolepis* tel que l'a restreint M. Fischer de Fribourg et doit se ranger dans sa première subdivision à cause du développement de l'appendice des tarses postérieurs; les épines de ses cuisses anté-

rieures la rapprochent des *Pterolepis spoliata* Ramb. et *P. spinibrachia* Fischer, Fr., mais elle se distingue très nettement de la première espèce par l'oviscapte droit de la femelle, elle se rapproche davantage de la seconde, toutefois la forme de la lame sous-génitale de la femelle, l'oviscapte plus court que le corps et les élytres dépassant à peine le pronotum et ne se recouvrant aucunement dans la femelle distinguent suffisamment ces deux espèces.

7. PTEROLEPIS RAYMONDII mihi. — Pl. 10, fig. 17-20. — Dessous jaunâtres, flancs noirâtres, côtés du pronotum largement bordés de fauve; cuisses antérieures mutiques; lame suranale déprimée au milieu ♂ ♀; cercis du ♂ comprimés à la base, déprimés au sommet, plus longs que la lame sous-génitale, celle-ci allongée dans le ♂, échancrée au sommet; stylets n'atteignant pas le sommet des cercis; oviscapte plus long que l'abdomen, courbé en dessus; lame sous-génitale de la ♀ triangulaire avec une échancrure aiguë et peu profonde au sommet. — Longueur du corps, ♂ 14 à 15 mill.; ♀ 15 à 16 mill.; oviscapte 9 mill. — Insecte desséché. — Hyères.

Gris fauve sur le corps, brun noirâtre sur les flancs. Face oblique, finement ponctuée, marbrée de noirâtre, avec deux ou quatre lignes brunes s'étendant du front au labre dans le mâle, indistincte dans la femelle; front formant entre les antennes un tubercule assez large et lisse. Dans la cavité antennaire commence une large bande noirâtre qui s'étend derrière les yeux et se prolonge sur le thorax et l'abdomen dont elle occupe toute la largeur; au-dessus de chaque œil un trait longitudinal étroit de couleur jaune au milieu de la bande noire, enfin une ligne fauve clair s'appuie sur le bord supérieur de la bande noire et se prolonge avec elle jusqu'à l'extrémité du corps. Antennes deux ou trois fois aussi longues que le corps, fauves avec deux ou

trois taches annelées, noirâtres, à peu près équidistantes. Palpes fauves. Pronotum assez long, un peu convexe en dessus, parfaitement lisse, les flancs bordés d'une ligne marbrée brune, séparée du disque noir par une bande longitudinale flexueuse jaune. Elytres du mâle de même convexité que l'abdomen, dépassant le pronotum d'un millimètre et demi, arrondies à leur sommet, fauves en dessus et réticulées rugueuses; organe stridulant distinct; miroir de l'élytre droite transparent à reflets irisés, les côtés bruns avec trois nervures longitudinales noires. Elytres de la femelle arrondies, plus courtes que celles du mâle, non contiguës sur la ligne médiane et de même couleur que le corps. Ailes nulles ou indistinctes. Pattes grêles et allongées jaunâtres; les quatre antérieures plus ou moins marbrées de brun avec des points noirâtres à la base des épines; toutes les pattes sont hérissées de poils serrés, fins et très courts; cuisses antérieures mutiques, les postérieures longues de 13 à 15 millimètres, ordinairement de la couleur du dos, quelquefois finement tachetées de brun; épines ordinaires des jambes postérieures courtes, serrées et brunes à leur sommet, celles de la face antérieure des mêmes jambes peu nombreuses et très inclinées; appendice inférieur des tarses postérieurs aussi long que le premier article; sommet des articles de tous les tarses brunâtre. Dessus et dessous de l'abdomen fauve, brun noirâtre sur les côtés; dernière lame dorsale de l'abdomen du mâle (*d*, fig. 17) déprimée au milieu en une cavité triangulaire, sinueuse à son bord postérieur; lame suranale du mâle (*a*, fig. 17) en triangle allongé s'avancant entre les cercis et marquée d'un profond sillon longitudinal. Cercis du mâle (*b*, fig. 17) velus, assez allongés, comprimés à leur base, déprimés au sommet, ce qui les fait paraître un peu tordus et plus larges au sommet et à la base qu'au milieu; au point le plus comprimé ils présentent de chaque côté une petite fossette allongée. Lame sous-génitale du mâle (*c*, fig. 18) plus longue que

large, plus courte que les cercis avec une échancrure peu profonde et arrondie au sommet; stylets assez longs, n'atteignant pas l'extrémité des cercis. Dernière lame dorsale de l'abdomen et lame suranale de la femelle peu différentes de celles du mâle; oviscapte au moins aussi long que l'abdomen, courbé en dessus, de couleur brun-fauve; lame sous-génitale de la femelle triangulaire avec une échancrure aiguë et peu profonde à son sommet.

Découvert dans les environs d'Hyères par M. Raymond à qui elle est dédiée.

Par la longueur des appendices qui accompagnent le premier article des tarses postérieurs cette *Pterolepis* se range dans la première division de ce genre tel que l'a réduit M. Fischer. Ses cuisses antérieures mutiques la rapprochent des *Pterolepis germanica* Her.-Sch. et *Pt. modesta*. La *Pt. Raymondii* ne peut être confondue avec la première, sa taille et la grandeur relative des cercis et de la lame sous-génitale du mâle suffisent seules pour séparer ces deux espèces. Elle se distingue également de la seconde par la forme des pièces terminales de l'abdomen du mâle et par la courbure de l'oviscapte de la femelle.

8. **THAMNOTRIZON FALLAX** Fischer Fr. — Pl. 10, fig. 21-25. — Brun de châtaigne plus ou moins jaunâtre, pronotum bordé de jaune sale sur les côtés. Elytres du mâle courtes, à fond noir et nervures jaunes; celles de la femelle à peine visibles sur les côtés du pronotum. Lame suranale du mâle grande, triangulaire, avec une fossette médiane longitudinale; cercis du mâle presque droits, longs, grêles, velus, avec une épine près de la base interne; lame sous-génitale du mâle et stylets plus courts que les cercis. Dernier segment dorsal de l'abdomen de la femelle pas sensiblement plus large que le précédent, à peine échancré au milieu; lame suranale de la femelle en demi-cercle; oviscapte de la longueur du corps, recourbé en dessus et terminé en pointe de sabre; lame sous-

génitale de la femelle tronquée droit au sommet, échancrée au milieu. — Long. du corps, ♂ et ♀, 20 à 22 mill.; oviscapte 20 mill. — Insecte desséché. — Hyères.

Thamnotrizon fallax Fischer Fr., Orthop. Europ., p. 265, T. XIII, fig. 15, 15 a.

Entièrement d'un brun plus ou moins jaunâtre. Face de la tête oblique, quelquefois marbrée de noir; vertex et occiput brun jaunâtre, rarement tacheté de noir; bande noire derrière les yeux, manquant souvent; antennes une fois et demie à deux fois plus longues que le corps; palpes allongés; antennes et palpes de la couleur du corps. Pronotum long de 8 à 9 millimètres, tronqué droit en avant, un peu arrondi en arrière, plus étroit antérieurement que postérieurement; carènes latérales nullement saillantes, arrondies; lobes réfléchis, sinueux, rebordés; disque du dos et flancs ordinairement brun foncé, quelquefois le dos plus clair; le plus souvent les lobes latéraux sont bordés d'une bande jaune grisâtre plus large en arrière qu'en avant; carène médiane à peine distincte dans le tiers postérieur. Elytres du mâle ne dépassant le pronotum que de 1 à 3 millimètres, à fond noir ou brun noirâtre avec les nervures jaunâtres, le sommet entièrement de cette couleur; élytres de la femelle dépassant à peine les bords latéraux du pronotum. Pattes de la couleur du corps, le plus souvent marbrées de noir; cuisses postérieures mutiques, très renflées, tachées de noir à leur base externe avec une large bande de la même couleur qui remplit extérieurement le sommet de la partie renflée; la face intérieure gris jaunâtre; quelquefois noirâtres en dessus. Abdomen d'un brun jaunâtre un peu moins foncé que le pronotum, ligne médiane dorsale indiquée sur les bords postérieurs des huit premiers segments par un petit point noir peu élevé. Lame suranale du mâle (a, fig. 22) grande, triangulaire, arrondie au sommet avec un sillon longitudinal médian qui n'atteint pas le sommet; dans la femelle la

même pièce ordinairement de la largeur du segment précédent, nullement triangulaire, tronqué droit postérieurement avec une échancrure médiane à peine distincte (1). Cercis du mâle (*b*, fig. 22 et 23) velus, longs et grêles, droits ou légèrement arqués en dedans avec une épine près de la base interne; ceux de la femelle assez longs, coniques, velus, terminés en pointe aiguë. Lane sous-génitale du mâle (*c*, fig. 22 et 23) grande, tricarénée, avec une échancrure peu profonde; stylets assez longs, leurs sommets atteignant à peine le milieu des cercis. Lane sous-génitale de la femelle médiocrement étendue, tronquée carrément à son bord postérieur, échancrée peu profondément au sommet. Oviscapte de la longueur du corps, un peu recourbé en dessus, de même largeur dans la plus grande partie de sa longueur et terminé en pointe de sabre.

(1) Je ne puis m'empêcher, à l'occasion de cette espèce et des précédentes, de faire une remarque sur la dénomination de *lane suranale* adoptée par M. Fischer pour désigner le dernier cerceau dorsal de l'abdomen. L'anüs des Orthoptères sauteurs est formé extérieurement de trois pièces mobiles: l'une supérieure et horizontale, celle qui me paraît seule mériter le nom de *lane suranale*, et deux autres inférieures et obliques appliquées sur les bords de la première et se joignant elles-mêmes par leur bord inférieur, de manière à simuler une sorte de carène. Cet appareil est ordinairement saillant à l'extrémité de l'abdomen; toutefois, dans les mâles, surtout lorsqu'ils sont desséchés, il arrive fort souvent qu'il est complètement caché sous la pièce appelée *lane suranale* par M. Fischer. C'est en particulier le cas dans le *T. fallax* mâle, tandis que dans la femelle l'anüs demeure saillant et distinct au-dessus de la base de l'oviscapte; la vraie *lane suranale* présente alors une forme plus ou moins triangulaire et marquée d'un profond sillon longitudinal; d'autres fois elle est en demi-cercle, comme dans le *T. fallax* femelle, et fait saillie au-delà de la pièce appelée *lane suranale* par M. Fischer. J'ajouterai que dans le *T. fallax* femelle elle plane en dessus sans aucun sillon.

J'ai trouvé ce *Thamnotrizon* au commencement d'août 1855 à Hyères dans les fossés remplis de roseaux qui servent à l'écoulement des eaux de la plaine marécageuse qui borde la Méditerranée. La stridulation du mâle a beaucoup de rapports avec celle du *Thamnotrizon cinereus* Zett.; elle n'en diffère que par son intensité plus grande; elle se compose d'une seule note forte et brève, qui ne se répète qu'après un silence assez long.

M. Fischer n'a connu que la femelle de cette espèce, qu'il a figurée dans ses *Orthoptera Europea*, sans en donner la description. J'ai profité de l'occasion qui m'était offerte de la décrire avec d'autres espèces de la même localité. La forme des cercis du mâle et de la lame sous-génitale de la femelle distinguent suffisamment cette espèce de toutes celles connues jusqu'ici du même genre; on sait du reste que la couleur est trop variable pour ajouter de l'importance aux caractères que l'on pourrait en tirer; les nombreux mâles que j'ai examinés m'ont convaincu que, dans cette espèce surtout, la coloration varie considérablement d'un individu à l'autre.

9. *PORTHETIS RAULINII* Lucas, Rev. et Mag. Zool. Guérin, 1854, p. 167, pl. 2, fig. 2. — Pl. 10, fig. 26, 27, 28 et 29. — Corps grand, brunâtre, rugueux tuberculeux sur la tête, le thorax et les premiers segments de l'abdomen. Vertex avancé entre les antennes ensiformes, de 12 à 14 articles, les derniers très distincts, le terminal lancéolé; yeux grands, ovalaires, très convexes. Pronotum peu comprimé, un peu avancé sur la tête, tronqué droit, presque échancré postérieurement; sillon transversal postérieur très profond, coupant la crête dorsale. Elytres rudimentaires, oblongues, ne dépassant pas le premier anneau de l'abdomen. Pointe du prosternum large, tronquée à son sommet qui est hérissé de quatre à six tubercules arrondis. Pattes velues; cuisses postérieures grises avec deux bandes transversales, les genoux un peu brunâtres;

jambes postérieures à deux rangées d'épines pales à pointes noires, tout le canal postérieur des jambes hérissé de poils fins et blanchâtres plus longs que les épines. — Long. du ♂ 40, ♀ 65 mill.

Gris ferrugineux, moins grand et moins comprimé que le *Porthetis elephas* L. Tête à rugosités tuberculeuses serrées; vertex peu incliné, déprimé au milieu, un peu relevé sur les bords en carènes latérales; carène médiane indiquée sur l'occiput, bordée de chaque côté de deux dépressions allongées peu profondes qui font paraître l'occiput obscurément tri ou quinqué-caréné; front sensiblement avancé entre les antennes en un tubercule très comprimé, formant sur le profil de la face une proéminence demi-circulaire; les deux carènes faciales presque effacées à la base du labre; yeux très convexes, grands, ovalaires; antennes ensiformes de 12 à 14 articles larges, déprimés, les cinq derniers très distincts, plus foncés et plus petits que les autres, le terminal plus grand que l'avant-dernier, lancéolé. Pronotum formant une crête dorsale arquée, médiocrement comprimée, un peu prolongée en avant sur la tête, beaucoup moins que dans le *P. elephas*, postérieurement tronqué droit ou même un peu échancré; entièrement couvert de rugosités serrées, tuberculeuses, qui donnent à la crête un aspect finement crénelé. Trois sillons transverses, les deux antérieurs peu marqués et n'atteignant pas la crête, le troisième beaucoup plus profond et formant sur la crête une forte échancrure. Dans le mâle les bords antérieurs et postérieurs portent 5 ou 6 tubercules un peu plus grands que les autres; d'autres tubercules, légèrement proéminents s'étendent longitudinalement d'un bord à l'autre; dans la femelle ces tubercules sont moins distincts; bords inférieurs avec une bande un peu plus claire, au dessus une seconde bande plus foncée ou un peu brunâtre. Elytres rudimentaires, celles du mâle de 7 millimètres de long et de 9 dans la fe-

melle, étroites, arrondies au sommet, finement réticulées, rugueuses. Ailes nulles ou indistinctes. Pointe du prosternum (*a* fig. 28) large, terminée par cinq ou six tubercules arrondis, qui lui donnent une certaine ressemblance avec les molaires des Mammifères frugivores, elle s'appuie sur le bord antérieur du prosternum, prolongé en une crête saillante, sinueuse, échancrée au sommet; impressions enfoncées du méso et métasternum (*b* et *c* fig. 28) très obliques. Pattes courtes, velues, les antérieures de la couleur du corps; pelotte entre les crochets des tarses grande; cuisses postérieures proportionnellement plus longues et plus grêles que dans le *Porthetis elephas*, d'un gris terreux plus ou moins blanchâtre, plus claires que le reste du corps, deux bandes transversales et genoux un peu plus foncés; jambes d'un brun un peu rougeâtre, avec deux rangées d'épines, les externes pâles à la base, noires à la pointe, celles de la rangée interne brunes à la base, noires au sommet, toute la partie de la jambe entre les deux rangées d'épines chargée de poils blanchâtres, serrés, aussi longs ou plus longs que les épines. Méso et métanotum et premiers segments de l'abdomen finement rugueux, ponctués, sommet du bord médian postérieur des segments de l'abdomen un peu relevé en tubercules mousses; extrémité abdominale du mâle relevée en dessus. Lame suranale du mâle en triangle aigu et allongé, marqué d'un sillon longitudinal, celle de la femelle (*a* fig. 28) de même forme, rétrécie au milieu, où elle est coupée par un sillon transversal peu profond.

J'ai fait la description qui précède d'après des individus de cette espèce trouvés aux environs de Beyrouth, en Syrie, par M. Truqui, et qui m'ont été donnés par M. Louis Brisout de Barneville. M. H. Lucas a établi cette espèce sur une ♀ prise dans l'île de Crète, par M. Raulin, auquel il l'a dédié, et il l'a fait connaître dans son Essai sur les ani-

maux articulés qui habitent l'île de Crète, inséré dans la *Rev. et Magas. de zool.* de Guérin, 2^e série, tom. VI, 1854.

Cette *Porthetis* se distingue aisément des autres espèces du même genre, par la forme de ses antennes qui ont de grands rapports avec celles des Akicères, mais elle s'éloigne de ce dernier genre par l'absence d'un profond sillon transverse entre le front et la partie avancée de la face. Le front avancé entre les antennes plus que dans les autres *Porthetis* établit un nouveau rapport avec le genre Akicère, enfin les tubercules qui terminent la pointe du présternum achèvent de caractériser cette espèce.

10. *PORTHETIS SIMILLIMA* Mihi, pl. 10, fig. 30, 31 et 32.
— *Entièrement gris terreux, blanchâtre ou ferrugineux. Tête lisse sur les côtés, rugueuse sur la face et le vertex; celui-ci tricaréné, avancé entre la base des antennes; yeux saillants, médiocres; antennes de seize articles; dernier article des palpes enfoncé à son sommet. Pronotum rugueux, tuberculeux, à bandes longitudinales blanches et brunes, peu distinctes, un peu avancé antérieurement sur la tête, tronqué brusquement en arrière, nullement denté ou tuberculé sur les bords. Elytres rudimentaires, grises, réticulées, en ovale allongé, étroites. Tubercule du prosternum comprimé avec un sillon longitudinal au sommet et une pointe antérieurement. Jambes postérieures à double rangée d'épines à pointe noire, les épines internes bleues noirâtres en dedans, la jambe blanche en dehors et en dessous avec des points bleus en dessus et une bande bleue à la base, violette à l'extrémité sur la face interne. Lame suranale avec un sillon longitudinal, ♀; ♂ inconnu. — Longueur de la femelle : 55 mill. — Sicile.*

Tête, thorax, premiers anneaux de l'abdomen et pattes gris terreux blanchâtre, le reste gris ferrugineux. Tête lisse sur les côtés; rugueuse sur le vertex et la face; vertex in-

cliné, tricaréné, un peu avancé entre les antennes en un tubercule très comprimé formant une saillie arquée sur la ligne faciale. Yeux plus petits que dans l'espèce précédente, assez saillants; antennes de seize articles, le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, un peu atténué à ses deux extrémités, les dix ou onze premiers articles blanchâtres, les autres bruns; extrémité du dernier article des palpes maxillaires et labiaux enfumé. Pronotum rugueux, aréolaire, crête convexe, médiocrement saillante et comprimée, sillon transverse postérieur formant une faible échancrure sur la crête médiane; les deux autres sillons transverses distincts sur les flancs seulement. Plusieurs bandes longitudinales allongées, peu distinctes sur les côtés, alternativement blanches et brunes, plus marquées postérieurement qu'en avant. Partie antérieure médiane un peu prolongée en avant sur la tête, tronqué droit et nullement prolongé postérieurement; les bords du pronotum ni tuberculeux, ni dentés sur aucun point. Elytres ovalaires, étroites, longues de 8 millimètres, plus étroites ou pas plus larges à la base qu'au sommet, agréablement réticulées à fond blanc sur le disque, nervures brunes et bords testacés. Prosternum (*a* fig. 31) formant une crête médiane longitudinale ou tubercule comprimé avec un sillon longitudinal, il s'appuie antérieurement sur le bord redressé en pointe du prosternum; méso et métasternum avec les impressions disposées comme le montre la figure 31 *b* et *c*. Pattes courtes, à peine velues; cuisses des quatre pattes antérieures lisses, blanchâtres, jambes des mêmes pattes à épines fines, noires à la pointe. Cuisses postérieures assez fortes, peu comprimées, pennées réticulées en dehors, à nervures ponctuées; un peu de bleu autour de l'articulation du genou; jambes postérieures blanchâtres sur ses faces inférieures et extérieures, bordées postérieurement d'une double rangée d'épines, à pointes enfumées, entre lesquelles

la jambe est finement ponctuée de bleu-violet clair ; la base de chacune des épines du rang interne entourée d'un anneau bleu foncé, cette couleur se prolongeant sur la plus grande partie de la face interne des mêmes épines ; une bande longitudinale sur la face interne des jambes, bleue près du genou, tournant au violet à l'extrémité opposée. Méso et métanotum, et deux ou trois premiers segments dorsaux de l'abdomen rugueux, réticulés. Bord postérieur de tous les segments abdominaux marqués sur les côtés de trois ou quatre taches brunes, courtes et obliques. Crête dorsale des segments formant postérieurement une pointe élevée, tuberculeuse, en forme d'épine dirigée en arrière sur le troisième segment. Lame suranale de la femelle avec un sillon longitudinal diminuant de largeur de la base au sommet. Mâle inconnu.

J'ai reçu une femelle adulte de cette espèce et plusieurs larves du même sexe des environs de Palerme, en Sicile.

Dans les larves, la couleur et les rugosités des téguments sont pareilles à celles de l'insecte parfait ; la forme de la tête et du thorax est la même ; les antennes sont distinctement triquestres dans les trois quarts de leur longueur ; les élytres de la nymphe sont plus courtes que dans l'insecte parfait, relevées de bas en haut de manière à présenter leur face interne à l'extérieur ; elles sont parcourues par une nervure longitudinale. Les jambes postérieures sont blanches avec les épines externes à pointe noire et les internes blanche en dehors, noires-bleues en dedans ; tous les bords postérieurs dorsaux de l'abdomen prolongés en pointe dirigés en arrière.

Cette espèce se distingue de la *Porthetis terrulenta* Serv., par le vertex tricaréné, l'absence de dentelures ou de tubercules sur les bords du pronotum, et enfin la forme et la coloration des élytres ; je dois cependant avouer que je n'ai pas vu de *Porthetis* cadrant exactement avec les descriptions

de la *P. terrulenta* de Serv. et de Fischer, aussi dois-je conserver quelques doutes au sujet de cette dernière espèce (1).

EXPLICATION DE LA PLANCHE 10.

- Fig. 1. *Bacilus Rossii*, antennes de la ♀ à l'état parfait.
 2. Id. id. larve.
 3. *Ephippigera maculata*, ♂ de grandeur naturelle.
 4. Id. extrémité abdominale du ♂ grossie; *a*, lame suranale; *b*, cercis; *c*, lame sous-génitale.

(1) La *Porthetis simillima* ressemble beaucoup à la *Porthetis monticola* Ramb., Fischer Fr.; elle en diffère particulièrement par sa tête et son corselet plus finement rugueux ou tuberculeux, son front un peu moins avancé, ses yeux plus petits et son vertex plus large, enfin ses pattes postérieures sont plus longues. Je dois cependant avouer que les individus de ma collection que je crois devoir rapporter à l'*Acinipe monticola* Rambur, et qui viennent d'Espagne, me laissent bien encore quelques doutes au sujet de cette détermination : M. Bellier de la Chavignerie a rapporté de Sicile les deux sexes de la *Porthetis simillima* qu'il a eu la générosité de m'offrir. Moi-même j'ai trouvé cette espèce à Aumale en Algérie, elle commençait à s'y montrer à l'état parfait au commencement du mois de juin 1850. J'ai aussi cette *Porthetis* d'Oran où elle a été prise il y a quelques années par un botaniste voyageur, M. Balansa. Ainsi donc, d'après ce que je fais connaître dans cette note, l'insecte d'Algérie que j'ai indiqué autrefois sous le nom d'*Acinipe monticola*, Ann. Soc. Ent. Fr., 1851, Bull. p. XLVIII, ne serait pas l'espèce de Rambur, mais bien la *Porthetis simillima* Yersin. — Note de M. L. BRISOUT DE BARNEVILLE.

- Fig. 5. Même espèce; *c*, lame sous-génitale de la ♀.
6. Id. oviscapte de grandeur naturelle.
7. *Mecomena brevipennis*, ♀ de grandeur naturelle.
8. Id. tête, pronotum et *e*, elytres grossie.
9. Même espèce, *c*, lame sous-génitale de la ♀ grossie.
10. *Mecomena varia*, sommet de lame sous-génitale de la ♀ grossie.
11. *Pterolepis Brisoutii*, ♂ de grandeur naturelle.
12. Id. tête; *a*, dessus du pronotum, et *b*, élytre.
13. Même espèce, extrémité abdominale du ♂; *a*, lame suranale; *b*, cercis; *c*, lame sous-génitale.
14. Même espèce, lame sous-génitale du ♂.
15. Id. oviscapte de grandeur naturelle.
16. Id. lame sous-génitale de la ♀, *c*.
17. *Pterolepis Raymondii*, extrémité abdominale du ♂; *d*, dernier cerceau abdominal; *a*, lame suranale; *b*, cercis.
18. Même espèce, *c*, lame sous-génitale du ♂; *b*, cercis.
19. Même espèce, oviscapte.
20. Id. *c*, lame sous-génitale de la ♀.
21. *Thamnotrixon fallax*, ♂ de grandeur naturelle.
22. Id. extrémité abdominale du ♂; *a*, lame suranale; *b*, cercis; *c*, lame sous-génitale.
23. Même espèce, même partie vue en dessous; *b*, cercis; *b*, lame sous-génitale.

24. Même espèce, oviscapte de grandeur naturelle.
25. Id. *c*, lame sous-génitale de la ♀.
26. *Porthetis Raulinii* Lucas, ♂ de grandeur naturelle.
27. Id. antenne de la ♀.
28. Id. poitrine; *a*, prosternum; *b*, mésosternum; *c*, métasternum.
29. Même espèce, extrémité abdominale de la ♀; *a*, lame suranale.
30. *Porthetis simillima*, partie antérieure du corps de la ♀.
31. Même espèce, poitrine; *a*, prosternum; *b*, mésosternum; *c*, métasternum.
32. Même espèce, extrémité abdominale de la ♀.
33. *Forficula arachidis*, grandeur naturelle.
34. Id. pince du ♂.
35. Id. pince de la ♀.
36. *Mantis brevipennis*, ♂, grandeur naturelle.
37. Id. ♀, id.
38. Id. yeux du ♂.
39. Id. lame sous-génitale du ♂.
40. Id. id. de la ♀.
-



Yersin, A. 1860. "Note sur quelques orthoptères nouveaux ou peu connus d'Europe." *Annales de la Société entomologique de France* 8, 509–537.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/96026>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/69358>

Holding Institution

Field Museum of Natural History Library

Sponsored by

Smithsonian

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.